



FOYER RURAL DE GUINGLANGE

Vide-greniers



DIMANCHE 06 JUILLET 2025



DIMANCHE 06 JUILLET À PARTIR DE 7H00

Les exposants pourront s'installer à partir de 6h00.
Possibilité de restauration sur place.

TARIF

- 2 euros le mètre linéaire.

INSCRIPTIONS

Renvoyer le bulletin d'inscription avant le 29 juin 2025, accompagné :

- du règlement (chèque à l'ordre du Foyer rural de Guinglange)
- des pièces justificatives (copie R/V de la pièce d'identité)

à **Laure BRUN**, 15 rue principale 57690 Guinglange

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

tel: 07 70 12 78 77 (Laure)
email: foyerdeguinglange@gmail.com

Organisateur : Association Foyer rural de Guinglange

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
Personne physique

se déroulant le 06 juillet 2025 à Ville : Guinglange

Je soussigné(e),
 Nom : Prénom
 Né(e) le à Département : Ville :
 Adresse :
 CP Ville
 Tél. Email :
 Titulaire de la pièce d'identité N°
 Délivrée le par
 N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association Foyer rural de Guinglange

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS
Personne morale

se déroulant le 06 juillet 2025 à Ville : Guinglange

Je soussigné(e),
 Nom : Prénom
 Représentant la Société/Association/, (Raison sociale) :
 N° de registre du commerce/des métiers : de
 dont le siège est au (adresse):
 ayant la fonction de : dans la personne morale.
 Adresse du représentant :
 CP Ville
 Tél. Email :
 Titulaire de la pièce d'identité N°
 Délivrée le par
 N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Restauration sur place			
Assiette (Jambon / frites / fromage)	_____	X 7€ =	_____
Grillades:	Saucisse blanche	_____	X 3€ = _____
	Merguez	_____	X 3€ = _____
	Jambon à la broche	_____	X 4€ = _____
Frites		_____	X 3€ = _____

Total (inscription + restauration) : _____

Règlement par chèque à l'ordre de foyer rural de Guinglange